

ACIDE MYRISTIQUE**ACIDE MYRISTIQUE****SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Paillettes.
Ref. nr : REACH : EXEMPTÉ ANNEXE IV & V
Nom commercial : ACIDE MYRISTIQUE
Numéro CAS : No CAS : 544-63-8
Numéro EC : No CE : 208-875-2

Ce produit n'est pas classé par le CLP/GHS et ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire. Aucune mise à jour n'a été nécessaire à ce jour.

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique Industries chimiques.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Formule du produit (INCI) : MYRISTIC ACID

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
acide myristique	: > 98 %	544-63-8	208-875-2		EXEMPTÉ ANNEXE IV & V	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

ACIDE MYRISTIQUE

ACIDE MYRISTIQUE

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
 - **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
Enlever vêtements et chaussures contaminés.
 - **Contact avec les yeux** : En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau et consulter un médecin.
 - **Ingestion** : Rincer la bouche.
Faire boire de l'eau.
En cas de vomissement : Risque d'aspiration.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

- Symptômes liés à l'utilisation** : Aucun danger significatif.
Eviter la production de poussières.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- A l'intention du médecin** : Traitement symptomatique

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- **Agents d'extinction appropriés** : Mousse. Sable. Pulvérisation d'eau. Poudre. Dioxyde de carbone.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Produits de combustion dangereux** : (fumée) CO, CO₂, produits de pyrolyse toxique.
Une température élevée peut libérer des gaz dangereux.

5.3. Conseils aux pompiers

- Protection contre l'incendie** : Appareil respiratoire autonome.
- Procédures spéciales** : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales** : Les épandages peuvent être glissants.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
Eviter la production de poussières.
- Assurer une ventilation convenable.
- Précautions individuelles** : Porter un appareil respiratoire pour poussières ou brouillard si la manipulation du produit génère des particules aériennes.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

ACIDE MYRISTIQUE

ACIDE MYRISTIQUE

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Récupérer les eaux de lavage pour une élimination ultérieure.
Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Général : Ne pas fumer.
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Eviter toute exposition inutile.

Manipulation : Ne pas respirer les gaz, vapeurs, fumées ou aérosols.
En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé.
Eliminer rapidement des yeux, de la peau et des vêtements.
Assurer une ventilation d'air appropriée.

Précautions lors du maniement et de l'entreposage : Eviter la mise en suspension de poussières aériennes susceptibles de provoquer une explosion.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Stockage : Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Matières combustibles. solid.
Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé.

Stockage - à l'abri de : Humidité.
Alcalis forts.
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Agent oxydant. Etincelles. Sources de chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Protection individuelle : Assurer une ventilation d'air appropriée.
Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon et de l'eau avant de quitter le travail.
Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique.

- Protection respiratoire : En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé. filtre P1, A

- Protection de la peau : Porter un vêtement de protection approprié.

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité. EN 166

- Protection des mains : Utilisez des gants en caoutchouc. Nitrile rubber, Butyl rubber, Polychloroprene rubber, Fluorocarbon rubber
EN 374

ACIDE MYRISTIQUE

ACIDE MYRISTIQUE

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

8.2. Contrôles de l'exposition

VLE - France [mg/m³] : 10 (poussières totales)
VME - France [mg/m³] : 5 (poussières alvéolaires)

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C : Solide.
Couleur : Léger (légère).
Blanc(he).

9.1.b. Odeur

Odeur : Graisse. Caractéristique.

9.1.c. Seuil olfactif : Aucune donnée disponible.

9.1.d. pH

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation

Point de fusion [°C] : 50 - 60

9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition

Point d'ébullition [°C] : 326.2
ca 200 (20hPa)

9.1.g. Point d'éclair

Point d'éclair [°C] : > 200

9.1.h. Taux d'évaporation : Aucune donnée disponible.

9.1.i. Inflammabilité : Aucune donnée disponible.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

9.1.k. Pression de vapeur : Aucune donnée disponible.

Pression de vapeur mm/Hg : <1 (131 °C)
<0.1 hPa (20 °C)

9.1.l. Densité de vapeur : Aucune donnée disponible.

9.1.m. Densité relative : Aucune donnée disponible.

Densité : Environ 0,87 (50 °C)
0.85 g/cm³ (75 °C)

9.1.n. Solubilité

Solubilité : Ether. Solvants organiques. Ethanol.

Solubilité dans l'eau : Insoluble.

9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau

Log P octanol / eau à 20 °C : 5.9-6.1

9.1.p. Température d'auto-inflammabilité : Aucune donnée disponible.

Temp. d'autoinflammation [°C] : Environ 325

9.1.q. Température de décomposition : Aucune donnée disponible.

9.1.r. Viscosité

Viscosité : ca 5mPa.s (75 °C)

9.1.s. Propriétés explosives : Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation.

9.1.t. Propriétés comburantes : Aucune donnée disponible.

ACIDE MYRISTIQUE

ACIDE MYRISTIQUE

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

Autres données

: point de solidification : ca 52°C
Log POW : 6.1 (segregation coefficient n-octanol/water)

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Danger d'explosion des poussières.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Chaleur.
Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

Matières à éviter

: Alkali.
Agents réducteurs.
Agent oxydant.
Acides forts.
Bases.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : CO, CO2
Vapeurs irritantes.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

- Cutanée : Non classé.
Peut irriter les yeux et la peau.
- Oculaire : Peut irriter les yeux et la peau.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : > 10 000
Sensibilisation : Aucun connu.
Cancérogénicité : Non classé.
Mutagénicité : Non classé.

ACIDE MYRISTIQUE

ACIDE MYRISTIQUE

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : CL50 poissons > 100mg/l (48h)
CE50 Pseudomonas putida 16h) > 100mg/l
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : > 118

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Log POW : 5.2 (bioaccumulation possible)

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Précautions pour l'environnement : Eviter le rejet dans l'environnement.

Classe WGK (Allemagne) : 1 : peu dangereux pour le milieu aquatique.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

ACIDE MYRISTIQUE

ACIDE MYRISTIQUE

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

Enregistrements : TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA
DSL (Domestic Substances List) au Canada
MITI au Japon 2-608
ECL (Existing Chemical List) en Corée : KE33346

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document